

Comment TRIE-T-ON à Colombier Saignieu



Vous êtes concerné.e.s par les points d'apport volontaire ?

Vous devez apporter les déchets (verre, ordures ménagères et recyclables) et les cartons pliés à un de nos points d'apport volontaire (PAV).



Pour plus d'information sur le mode de tri de votre logement contactez :
SMND : 04 78 40 03 30
ou la mairie : 04 78 32 80 17

Vous êtes concerné.e.s par le ramassage porte-à-porte ?

Prévoyez de sortir vos poubelles la veille au soir.

La collecte a lieu tous les jours, (ferié compris)
SAUF le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

Et pensez à rentrer vos poubelles après le ramassage !

Elles ne doivent pas rester sur les trottoirs.



DÉCHETS RECYCLABLES
La collecte de tri sélective
à lieu : tous les lundis

ORDURES MÉNAGÈRES
La collecte des ordures ménagères
à lieu : tous les jeudis

Toutefois vous devez apporter les récipients en verre et les cartons pliés à un de nos points d'apport volontaire (PAV).

La commune compte en tout

18 points d'apport volontaire (PAV).

Pour localiser tous nos points d'apport volontaire :
www.smnd.fr (en 1 clic, ma commune)



Dis-moi ... où je vais



- Les piles, les batteries ou les ampoules - en déchetterie ou en mairie.
- Les médicaments périmés - en pharmacie.
- Les cartons - dans les contenants recyclable.
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques - en déchetterie.
- Les huiles alimentaires - en déchetterie.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange, les pneus - en déchetterie ou chez un garagiste.

... Que faire des biodéchets



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

Le tri des déchets alimentaires est obligatoire sur tout le territoire national. La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) a privilégié la gestion de proximité en facilitant aux habitant.e.s l'acquisition d'un composteur.



Que mettre dans son composteur ?

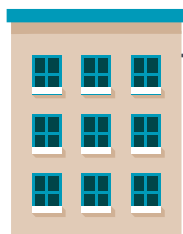


DÉCHETS HUMIDES :

Épluchures (même les agrumes), feuilles, fleurs coupées, fleurs fanées, gazon, mauvaises herbes sans graine, plantes à purin, restes de légumes et de fruits, sachets de thé sans agrafes, tailles de haie...

DÉCHETS SECS :

Marc de café, cartons ou papiers non imprimés coupés en petits morceaux, coquilles d'œuf, coquilles de fruits secs, écorces d'arbres, paille, foin, essuie-tout, sciure et copeaux de bois, serviettes et mouchoirs en papier...



LOMBRICOMPOSTEUR
IDÉAL POUR VOS APPARTEMENTS
FORMATION NÉCESSAIRE (SMND)



20€

Dimensions :
42 cm de diamètre
69 cm de hauteur

Contenance :
51 litres



Où acheter son LOMBRICOMPOSTEUR ?
Aupès du **Syndicat Mixte du Nord Dauphiné (SMND)** :
adresse : 1180 chemin de Rajat
38540 Heyrieux
tel : **04 78 40 03 30**

Le SMND propose également des **formations gratuites** pour l'utilisation des lombricomposteurs.
Plus d'infos :
contact@smnd.fr
www.smnd.fr



COMPOSTEUR EN BOIS
IDÉAL POUR VOS MAISONS



20€

Dimensions :
77x77cm
72cm de hauteur

Contenance :
400 litres

Où acheter son COMPOSTEUR EN BOIS ?
Aupès du **Service Techniques Municipal (STM)** :
mail : espacesverts@mairie-colombiersaugnieu.fr
tel : **06 07 37 28 61**

POUR LES COPROPRIÉTÉS ET LOTISSEMENTS

Le SMND propose l'installation des sites du compostage partagé ainsi que l'initiation à leur gestion par la formation de référents.



NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR

Produits d'origine animale (viandes, poissons, laitages), terre, sable, charbon de barbecue ou de bois, couches jetables, sacs plastiques même biodégradables, litières d'animaux, plantes et végétaux traités...



Un geste ... solidaire



La prochaine fois que vous prévoyez de vous rendre à la déchetterie, tendez la main à vos voisins (personnes âgées ou n'ayant pas de véhicule personnel) en leur proposant un voyage commun.

Retrouvez **les tarifs et horaires d'ouverture de la déchetterie** sur le site : www.smnd.fr